**procès-verbal de l’assemblée générale ordinaire du 28 juin 2023**

L’Assemblée générale ordinaire s’est tenue en présentiel et à distance le jeudi 29 juin 2023 à l’école de Wasseiges de 17h45 à 20h30.

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Présence des coopérateurs** (pas de quorum nécessaire) :* 97 coopérateurs présents dont 16 garants et 47 procurations
* 819 parts présentes ou représentées dont 215 parts de garants
* 807 votes exprimés, 672 sur papier et 135 par voie électronique en cours de séance. Aucune limitation du droit de vote n’a dû être appliquée (pas de limitation pour les parts de garant).
 |
|  | **Ouverture de l’assemblée générale** par le président du conseil d’administration, Frédéric Chomé.Présentation de l’équipe présente et absente.Organisation de l’AG :* Secrétaire : Muriel Flamand
* Scrutateurs : Vanessa, Muriel et Julien Rijpens pour les votes papiers et Christophe et Muriel pour les votes électroniques.
 |
|  | **Quizz** animé par Paul, jeu mettant en compétition plusieurs équipes composées librement au sein de l’assemblée, questions à choix multiples sur des thématiques qui permettent par la même occasion de présenter Coopéos : son équipe, ses partenaires, ses activités, la gouvernance, les valeurs de l’économie sociale, W.Alter, etc. |
|  | **La vision pour Coopéos** présentée par Frédéric et Caroline :Répondre à 3 défis sociétaux : remplacer les énergies fossiles, réutiliser les déchets valorisables dans notre activité (économie circulaire), Le profit comme moyen de développer des projets (pas comme objectif final)Raison d’être de Coopeos : montrer qu’un autre modèle de société est possible, plus durable, plus éthique plaçant l’homme et l’environnement au cœur de nos activitésNos missions pour 2023-2026 : développer les métiers chauffer – sensibiliser – sur un mode de gouvernance participatif.Nos valeurs : cfr La CharteNos lignes directrices : les 7 principes coopératifs + les 17 objectifs de développement durables des Nations UniesGouvernance participative en interne : par cercles de personnes – l’AG représente la gouvernance légale en direct ou via le CAEn externe : stabilisation du nbre de coopérateurs – Campagne de communication/activités/groupe de travail participatif des coopérateurs.Plan stratégique 2023-2026 :CHAUFFER : * + Croissance modérée à forte (entre +0.8 et + 2MW/an)
	+ Se spécialiser dans les secteurs à impact positif A contrario, des projets sont exclus si développés pour des secteurs néfastes pour la planète, les multinationales et groupes cotés en bourse, etc.
	+ Mieux choisir nos projets aussi en fonction de critères de priorisation (standardisation, bien commun, timing du projet, équilibre public/privé.
	+ Développer des produits « standards » : B-Cube selon quelques standards pour un travail en atelier et une fabrication pour stock.
	+ Développer les partenariats avec les entreprises d’économie sociale
	+ Développer une offre de sobriété énergétique
	+ Développer des partenariats avec les prescripteurs

SENSIBILISER : Donner plus de moyens à la mission sensibiliser pour toucher plus de personnes.GOUVERNANCE PARTICIPATIVE : Maintenir nos valeurs avec une équipe qui va encore fortement croître (jusqu’à 40 personnes) – préserver la cohésion – adapter le modèle de gouvernance et sensibiliser.Augmenter le nombre de coopérateurs, mieux communiquer vers les coopérateurs – les impliquer – sensibiliser.Mise sur pied de 4 groupes de travail pour aider à rencontrer certains objectifs : 1. Développer les partenariats avec les entreprises d’économie sociale2. Développer une offre de sobriété énergétique3. Donner les moyens à la mission Sensibiliser4. Faire évoluer la gouvernance participative.Question : Quid de l’impact sur Coopéos de la politique environ.de l’Europe qui exclut le bois énergie à terme ? Réponse : Ne Concerne que les grosses unités de consommation. Infos du coopérateur diffèrent des infos de Coopéos -> Proposition d’en discuter hors AG.Question : Quelle menace de la concurrence, surtout avec un produit standard comme B-Cube ? Réponse : Qualité des services, innovation constante, adhésion des clients aux valeurs. Concurrence actuelle : les grands groupes Equans, véolia, etc.Question : Importance de sécuriser l’approvisionnement en bois ! |
|  | **Point d’info sur Coopébois** :Création en janvier 2023 – Missions : valoriser les déchets de bois naturel – combustible de qualité – sécuriser l’approvisionnement des chaufferies de Coopéos. |
|  | **Conseil de gouvernance :**Présentation du rapport du Conseil de Gouvernance (CG) & appel à un renouvellement des membres du CG à l’AG statutaire de décembre (contrôle de gestion, apports neufs, participation des coop.).Chauffer : Coopeos suit bien les recommandations du CG : mise en place d’une évaluation «éthique » des projets initié comme conseillé par le CG, charte des valeurs soumises aux clients pour approbation.Sensibiliser : Le CG met en avant la difficulté de développer le métier, salue la création du fonds de sensibilisation (1% du prix de vente des projets) pour un fonds de sensibilisation, développer le service de suivi de chaleur.3 points d’attention : * Transformer– bien informer les coopérateurs des 2 coopératives – communiquer.
* Chauffer : le CG propose de faire le point 2x/an sur le « scoring » des projets
* Sensibiliser : combiner sensibilisation et marketing – stratégies combinées sur enjeu rénovation/durabilité/sobriété

Gouvernance : Cohésion – recrutement pas simple – gouvernance participative à clarifier et améliorer le processus décisionnel.Vérification des comptes 2022 : pas de modification des règles d’évaluation, Image fidèle des comptes, réduction de valeur du solde dû par Les Buissonnets, Attention à la solidité fiscale de la provision pour risques & charges (capitaliser l’expérience des interventions/dépannages pour justifier la provision), 5.000 € d’obligations à solutionner, facture à établir à l’IPET faible risque, Points d’attention au niveau financier : 1. Améliorer la marge brute pour renforcer les fonds propres, financer son Besoin de Fond de Roulement . Pistes : pas de baisse des prix, maîtrise des coûts des produits standards, Adapter les contrats pour mieux suivre le contexte économique.2. Constituer des réserves pour faire face aux aléas en y consacrant 1/3 des bénéfices.3. Appel à renfort de profil vérificateurs aux comptes pour travailler avec Julie Rijpens. |
| 1.
 | Exercice comptable 2022* Présentation synthétique des comptes et bilan (cfr les slides)
* Proposition d’affectation du résultat comme suit :

Bénéfice de l’exercice 166.993,22 €Perte reportée des exercices antérieurs - 124.254,01 €Bénéfice à affecter 42.739,21 €Le CA propose de répartir ce boni comme suit :Dividende de 2% aux coopérateurs enregistrés au 30/06/2022 : 17.055 €+ Mise en réserve de 17.055 € spécifiquement destinés à l’équipe+ Report du solde de 8.629,21 € pour les projets futurs de Coopéos.* Valeur de la part au 31/12/2022 : 254,19 €. Toute souscription à partir du 30/06/2023 se fera à la valeur nominale de 255 €.
* Toute revente de part est désormais susceptible de produire une plus-value, doublement limitée selon les statuts en fonction de la durée d’investissement et de l’année de souscription. Il est proposé à l’approbation de l’assemblée des coefficients de limitation des plus-values comme affichés ci-dessous :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Année | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
| Durée (année) | Souscri-ption | 1,00 | 0,95 | 0,90 | 0,85 | 0,80 | 0,75 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 1 | 0,00 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 2 | 0,00 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 3 | 0,00 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 4 | 0,50 | - | - | - | - | 0,4000 | 0,3750 | - | - | - |
| 5 | 0,55 | - | - | - | 0,4675 | 0,4400 | 0,4125 | - | - | - |
| 6 | 0,60 | - | - | 0,5400 | 0,5100 | 0,4800 | 0,4500 | - | - | - |
| 7 | 0,65 | - | 0,6175 | 0,5850 | 0,5525 | 0,5200 | 0,4875 | - | - | - |
| 8 | 0,70 | 0,7000 | 0,6650 | 0,6300 | 0,5950 | 0,5600 | 0,5250 | - | - | - |
| 9 | 0,75 | 0,7500 | 0,7125 | 0,6750 | 0,6375 | 0,6000 | 0,5625 | - | - | - |
| 10 | 0,80 | 0,8000 | 0,7600 | 0,7200 | 0,6800 | 0,6400 | 0,6000 | - | - | - |
| 11 | 0,85 | 0,8500 | 0,8075 | 0,7650 | 0,7225 | 0,6800 | 0,6375 | - | - | - |
| 12 | 0,90 | 0,9000 | 0,8550 | 0,8100 | 0,7650 | 0,7200 | 0,6750 | - | - | - |
| 13 | 0,95 | 0,9500 | 0,9025 | 0,8550 | 0,8075 | 0,7600 | 0,7125 | - | - | - |
| 14 | 1,00 | 1,0000 | 0,9500 | 0,9000 | 0,8500 | 0,8000 | 0,7500 | - | - | - |

* Présentation du rapport de gestion
 |
|  | Rapport spécial CNC (Conseil de la Coopération) :* Présentation du rapport spécial
 |
|  | Renouvellement du mandat de certains administrateurs : Le CA compte 10 administrateurs. 7 d’entre eux ont un mandat arrivé à échéance à la présente AG. Ismaël Daoud est démissionnaire et explique sa décision par son manque de disponibilité. Proposition est faite de prolonger le mandat des 6 administrateurs d’une année afin de procéder à un renouvellement d’une partie du CA (1/3) lors de l’AG extraordinaire d’adaptation des statuts, au plus tard à la prochaine AG ordinaire de juin 2024. Sont concernés : Frédéric Chomé – Caroline Lambin – Frédéric Bourgois – François Boitquin – Rémi Wépierre pour Clef – Quentin Mortier pour SAW-B |
|  | Un temps de questions/réponses est donné pour clarifier différents points. Les questions se sont fortement concentrées sur la proposition d’affection du résultat.Questions : Certains coopérateurs ne jugent pas nécessaire de distribuer un dividende, d’autres proposent que la quote-part dédiée à l’équipe soit plus importante, des coopérateurs estiment que le bénéfice doit être mis en réserve pour renforcer Coopéos. Un coopérateur attire l’attention sur l’importance de la tâche de distribution comparativement à la faible valeur du dividende. Plusieurs coopérateurs demandent s’il est possible de renoncer individuellement au dividende.Réponses : A ces réactions, le président du CA et les administrateurs-délégués répondent que la proposition du CA reste celle de répartir le bénéfice entre les coopérateurs, l’équipe et Coopéos. Un appel à nouveaux coopérateurs va être prochainement lancé, entre autres, pour remplacer W-Alter qui va récupérer son investissement progressivement. Un dividende permettrait de devenir attractif. Un vote est demandé sur l’affectation du résultat en précisant que le OUI approuve la proposition du CA, le NON la rejette et les abstentions viennent s’ajouter à la décision majoritaire.Au renoncement individuel au dividende, les coopérateurs sont informés que le précompte mobilier sera quand-même prélevé et le dividende considéré comme un don. Coopéos préfère que de nouvelles parts soient souscrites. |
|  | Il est proposé à l’assemblée générale de se prononcer par vote non nominatif sur les points mis à l’ordre du jour. Il en découle :* L’approbation du PV de l’assemblée générale du 28/06/2022 à l’unanimité (807 voix)
* L’approbation des comptes et bilan 2022, en ce compris l’affectation du résultat, par 751 voix pour, 46 voix contre et 10 abstentions.
* L’approbation du rapport de gestion 2022 par 795 voix pour et 12 voix contre.
* La décharge de responsabilité des administrateurs à l’unanimité (807 voix).
* L’approbation du rapport spécial CNC 2022 par 802 voix pour et 1 abstention.
* L’approbation de la prolongation d’un an du mandat d’administrateur de

Frédéric Chomé : 807 voix pourCaroline Lambin : 807 voix pourFrédéric Bourgois : 807 voix pourFrançois Boitquin : 807 voix pourRémi Wépierre (Clef) : 801 voix pour, 6 absentionsQuentin Mortier (Saw-b) : 807 voix pour |

Frédéric Bourgois Caroline Lambin

 Administrateur-délégué Administratrice-déléguée

 